

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra le 11 novembre 2020.



CONSEIL DE QUARTIER NO. 4 SECTEUR SULLIVAN

COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier no. 4, secteur Sullivan, tenue le 2 septembre 2020 à 19 h, à l'ancien hôtel de ville de Sullivan.

PRÉSENCES

Mme Céline Brindamour, conseillère municipale – district no. 4, présidente du conseil
Mme Christine Kleinhans, conseillère de quartier
M. Félix-Antoine Lafleur, conseiller de quartier
M. Chanel Létourneau, conseiller de quartier
M. Laurier Tourigny, conseiller de quartier
M. Martin Lavoie, conseiller de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire d'assemblée

ÉGALEMENT PRÉSENT

M. Alexandre Bruneau, policier parrain du quartier

ABSENCE

M. Mario Turcotte, conseiller de quartier

ASSISTANCE

Aucune

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La présidente du conseil de quartier, Mme Céline Brindamour, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de la séance à 19 h 03.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente effectue la lecture de l'ordre du jour. Il est par la suite proposé par Mme Christine Kleinhans de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2020-09-05

3- Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la séance du 19 février 2020

La présidente passe en revue le compte rendu de la dernière assemblée. Il est proposé par M. Chanel Létourneau de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2020-09-06

SUIVIS :

- *Carrefour giratoire, chemin Sullivan* : Les travaux prévus par le ministère des Transports sont reportés en 2021;
- *Uniformisation de la vitesse sur le chemin Sullivan* : Rappelons que la route 111 et le chemin Sullivan sont sous la juridiction du ministère des Transports. Cette demande a été soumise aux membres du conseil municipal qui a, pour sa part, refusé unanimement de recommander ce changement de vitesse;
- *Sentier cyclopedestre* : La poussière de roche devrait être étendue d'ici la fin de l'automne 2020;

- *Travaux du parc du Château d'eau* : Les travaux vont bon train. La rue Tremblay sera asphaltée au courant du mois de septembre 2020 et une clôture sera installée. Du pavé uni sera également installé pour délimiter le terrain du parc;
- *Rue Beauchemin* : Étant donné la configuration de la rue et l'absence d'un réseau pluvial, l'asphaltage de celle-ci serait difficile et très dispendieux. Les travaux publics feront un entretien de façon plus régulière;
- *Traverse piétonnière, chemin Sullivan et rue de l'Église* : Une demande pour installer une traverse avait déjà été refusée. La demande a été soulevée de nouveau mais ne sera pas réévaluée à moins d'éléments nouveaux. En ce qui concerne les feux clignotants indiquant le passage piétonnier du chemin Sullivan et rue de la Grève, la demande a été réitérée auprès du ministère des Transports.

4- Rencontre avec le policier parrain du quartier

L'agent Alexandre Bruneau est présent pour répondre aux questionnements :

- *Feux d'artifice* : Avec l'été plus que clément, plusieurs personnes ont fait éclater des feux d'artifice tard en soirée. Plusieurs plaintes à ce sujet ont été signalées, se rapportant au son occasionné ou aux résidus qui retombent au sol. Selon le règlement municipal, un citoyen doit communiquer avec le service de sécurité incendie pour obtenir son autorisation. La présidente fera des vérifications supplémentaires concernant la réglementation ainsi que la vente de ces produits;
- *Vélo électrique ou à moteur* : Un citoyen se questionne à savoir si ce type de vélo peut être utilisé sur l'accotement ou sur les pistes cyclables au même titre que les vélos réguliers. Selon la sécurité routière, il est permis d'y circuler, car ce véhicule fait partie de la même catégorie qu'un quadriporteur;
- *Rues Giguère et Bouchard* : Plusieurs automobilistes ne respectent pas la limite de vitesse et bientôt, avec la construction des nouveaux immeubles à logements, le volume de voitures augmentera. Un citoyen demande si des opérations de contrôle de la vitesse peuvent être réalisées;
- *Rue Parent* : Un terre-plein a été construit sur la 3^e Avenue au niveau de la rue Parent et les virages à gauche sont maintenant interdits à cette intersection;
- *Dépassement par la droite sur une ligne continue* : Cette règle de sécurité routière n'est pas respectée. Le policier mentionnera ce sujet aux autres agents lors de sa prochaine rencontre de parrainage. Un conseiller du quartier propose le tournage d'une capsule vidéo informative sur le sujet;
- *Zones scolaires* : La surveillance est accrue près des écoles;

5- Jeu libre dans la rue

Depuis l'adoption de la Loi 122, les municipalités ont maintenant le droit de modifier la vitesse ou d'ajouter de la signalisation dans certaines rues de son territoire pour permettre le jeu libre et sécuritaire des enfants dans la rue. Une liste de ces rues sera déposée auprès des citoyens concernés et une analyse sera réalisée pour déterminer les endroits où le jeu libre sera permis.

6- Travaux du parc du Château d'eau

La présidente fait l'état de l'avancement des travaux et de ceux à venir.

7- Activités à venir

- **Halloween** : À ce jour aucune directive n'a encore été donnée concernant la tenue de l'événement en temps de COVID.

8- Affaires nouvelles - Questions et interventions du public

- **Normalisation de la vitesse dans les rues résidentielles** : Le comité consultatif de circulation a recommandé la normalisation des vitesses maximales autorisées sur certaines catégories de chemin ou situations et pour la majorité de ces rues, la vitesse maximale a été fixée à 50 km/h;
- **Sentier cyclopédestre, rue Potvin** : Le conseiller Martin Lavoie mentionne qu'au bout de la rue Potvin (intersection de la rue St-Germain), un aménagement avec de grosses pierres déposées dans le fossé rend l'accès difficile pour plusieurs utilisateurs en vélo ou avec une poussette. La présidente fera la demande pour qu'un aménagement plus sécuritaire soit réalisé;
- **Feu de circulation pour traverse piétonnière, Sentier des Fougères** : Un conseiller de quartier se questionne à savoir si un feu de circulation pour traverse piétonnière pourrait être installé pour la sécurité des cyclistes et des piétons qui désirent traverser la route 111 pour rejoindre la piste cyclable ou le sentier. La présidente les informe que le ministère des Transports a mentionné qu'il est censé d'y être installé des feux de circulation permanents dans un avenir rapproché;
- **Rue Dubois, traverse piétonnière** : Une citoyenne a fait parvenir une demande auprès de la présidente à savoir si une traverse piétonnière peut être installée sur le chemin Sullivan face à la rue Dubois pour permettre aux enfants de traverser pour se rendre à l'école de façon sécuritaire. La présidente informe l'assemblée que ce genre de demande a déjà été fait il y a très longtemps et avait été refusée par le ministère des Transports. Celle-ci fera tout de même parvenir la demande auprès du comité consultatif de circulation de la ville de Val-d'Or pour obtenir leur avis. L'absence de brigadier scolaire et d'une avancée de trottoir compromet grandement la sécurité des piétons;
- **Réfection de la rue Morel** : Le conseiller Laurier Tourigny mentionne que les résidents de la rue sont très satisfaits des travaux qui sont d'ailleurs presque terminés;
- **Intersection rue Champoux/Chemin Sullivan** : Un membre mentionne l'état lamentable de l'entrée de la rue et souhaite le remplissage du trou dans la chaussée;
- **Entretien de la piste cyclable** : Un conseiller demande si des vérifications peuvent être faites de façon régulière par les employés du service Sports et plein air, en ce qui concerne son entretien. À ce sujet, la conseillère mentionne qu'ils ont été énormément sollicités cet été et ont manqué de temps pour faire l'entretien de façon régulière. Cette dernière va informer le directeur du service de cette observation;
- **Élections** : Lors de la prochaine rencontre, des élections auront lieu. Trois postes seront en élection. Le conseiller Laurier Tourigny nous informe qu'il ne sollicitera pas un nouveau mandat. La présidente en profite pour le remercier pour sa très grande contribution qui aura duré plus de 11 ans au sein du conseil de quartier de Sullivan;

9- Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre de quartier aura lieu le mercredi 11 novembre 2020, à l'ancien hôtel de ville de Sullivan, à 19 h. La présidente invite les conseillers du quartier à lui transmettre leurs sujets à l'avance.

10- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Martin Lavoie de lever la séance à 21 h 14.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2020-09-07

MARIE-ÈVE GERVAIS
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE